

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2022-2023

LIEU : École internationale de Montréal secondaire

DATE : Le mercredi 7 juin 2023

PROCÈS-VERBAL

Membres présents:

Mme Kim Marleau
M. Robert Desalliers
Mme Émilie Belanger Simard
Mme Sophie Fan
Mme Katerine Tremblay
Mme Alexandra Latour
Mme Neira Soledad
M. Pascal Cyr
Mme Marie Paulin
Mme Samia Bejaoui
Mme Dina Sergerie
Mme Sophie Traversy
M. Xu Bill
Mme Zahida Hachachena
M. Justin Leroux
Mme Sophie Martin
M. Michel Sardi
Mme Luminita Fuss (Fondation)

1. Ouverture de la séance 19h01

Le quorum est constaté.

2. Mot de bienvenue

M. Leroux souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne le fait de conclure l'année par une séance en présentiel.

3. Désignation d'un.e secrétaire

Mme Samia Bejaoui se porte gracieusement volontaire pour prendre les notes de la rencontre.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marleau propose l'ajout d'un point de discussion concernant la résolution à ajouter à propos du projet éducatif. M. Sardi propose demande l'ajout d'un point de décision concernant l'appui aux enseignants.

Mme Sergerie propose l'adoption de l'ordre du jour et M. Cyr appuie.

5. Période réservée au public

Question de la part de Mme Luminita Fuss, membre de la Fondation EIM, concernant la vocation de l'espace de stationnement derrière l'école secondaire et la possibilité de le transformer en une cour aménagée pour les élèves.

Mme Marleau demande quel est l'origine de cette question. Mme Fuss explique que c'est à la suite d'une constatation d'un membre de la fondation qui a vu des élèves jouer au soccer dans la rue devant l'école et s'inquiète de la sécurité des élèves et du risque que les balles aillent chez les voisins ou dans la rue.

Mme Fuss informe le souhait de la Fondation que les parents soient mieux informés des ateliers du CREP, notamment ceux concernant la santé mentale des élèves.

6. Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai et suivis

Adoption proposée par M. Desalliers
Appuyée par Mme Tremblay.

7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt à signaler.

8. Conseil étudiant

Les représentants des élèves remercient le CÉ pour les apprentissages reçus au cours de l'année et remercient la Fondation pour avoir fourni des ventilateurs si rapidement. Ils précisent que ces derniers ont considérablement amélioré la qualité de vie à l'école.

Le Président du CÉ les remercie à leur tour pour leur implication.

9. Fondation

Bilan non exhaustif : La Fondation EIM a fourni 24 ventilateurs au secondaire, 25 au primaire, plusieurs prix à des concours, les T-shirts expo et des prix au gala méritas. Les hoodies de la Fondation ont été intégrés au code vestimentaire.

La Fondation demande à la Direction de mettre en lumière la contribution de la Fondation dès qu'elle en a l'occasion. Notamment, les remises de prix permettent aux

parents de voir concrètement que leurs dons servent à stimuler et à récompenser les élèves.

La Fondation propose deux activités pour l'année prochaine: *talent show* et marathon. La participation de l'équipe école est demandée.

M. Cyr demande de reprendre les bonnes habitudes d'avant pandémie où les parents étaient invités aux événements comme le *talent show*. Mme Sergerie répond que cette année, les parents n'ont pas été invités par manque de temps et pour ne pas stresser les enfants étant donné que c'était le premier spectacle depuis la pandémie. Elle assure toutefois que ce sera considéré les prochaines fois.

DÉCISION

10. Activités éducatives, culturelles et sportives

a. Service de garde : calendrier 2023-2024 des activités lors des journées pédagogiques

Le service de garde n'a aucun point à signaler.

b. ÉIM primaire

40 élèves vont participer aux compétitions d'athlétisme au complexe Claude Robillard avec Mme Sergerie.

c. ÉIM secondaire

Tout s'est bien passé pendant les activités extérieures EIMS au parc King George. Les élèves ont apprécié. La Direction remercie les enseignants pour leur implication. M. Xu mentionne que la journée était très chaude et que les participants ont manqué d'eau.

Le bal des finissants et la remise des diplômes auront lieu prochainement. La journée du 25 août 2023 sera une journée d'accueil pour les nouveaux élèves du secondaire.

11. Activités de financement

a. EIMP

Le bazar EIMP a eu lieu. 1100 \$ environ ont été ramassés et distribués à raison de 100 \$ par classe. Un montant de 800 \$ a été donné au Collectif Bienvenue. Le 22 juin 2023 devient une journée de classe. Il y aura une fête de fin d'année avec distribution de friandises.

b. EIMS

Rien à signaler

12. Approbation de l'utilisation des locaux

Mme Marleau propose d'enlever le point d'approbation de l'utilisation des locaux et de le remettre à l'ordre du jour au besoin.

13. Précision sur les critères d'admission

Mme Marleau s'est renseignée sur ce point et mentionne la référence à l'article 240 de la LIP. Notre école est une école à projet particulier et il faut renouveler la vocation à projet particulier périodiquement. Il y aura plusieurs documents à déposer dans collecte info du ministère.

Certains critères d'admission sont en conflit avec la LIP. C'est le conseil d'administration qui approuve ces critères. Le CÉ peut agir uniquement pour faire des recommandations.

Le congé d'un an est possible pour le secondaire mais pas pour le primaire.

14. Liste des fournitures scolaires et facturation aux parents

Mme Marleau présente le tableau comparatif des frais du primaire durant les années précédentes et il n'y a pas d'augmentation significative.

M. Désalliers propose l'adoption et Mme Sergerie seconde.

Au secondaire, Mme Marleau pense qu'il n'y aura pas les frais de 225\$. Ce montant ne sera pas tout de suite annulé en attendant la décision du ministère.

Mme Tremblay propose. Mme Sergerie seconde.

15. Budget proforma 2023-24

Mme Marleau explique qu'il s'agit de budgets prévisionnels. Les montants réels seront attribués par le ministère en début d'année scolaire.

Le plan d'effectif a été fait et les ressources sont planifiées en conséquence. Le CÉ est tenu d'approuver les plans d'effectif proforma primaire et secondaire. Pour le primaire, il n'y aura pas de changement par rapport à l'année dernière. Tel que stipule l'article 95 de la LIP, le CÉ approuve et adopte.

Proposé par M. Desalliers, secondé par Mme Sergerie.

Pour le secondaire 41,2 postes permanents et un poste temporaire. M. Sardi propose d'adopter les plans d'effectif qui reflètent la réalité. Les plans proposés ne sont pas clairs. Mme Marleau répond que ce plan correspond à ce qui a été adopté antérieurement.

La directrice adjointe du secondaire, Mme Cossette, quitte son poste pour des nouveaux défis. La secrétaire d'école, Nadine, et le concierge du secondaire, M. Martial Labarre, prennent leur retraite bien méritée.

Mme Sergerie propose l'adoption et M. Desalliers seconde.

16. Résolutions

- a. Entrée progressive au préscolaire : Rencontre des parents le 24 août, demi-journées les lundi 28 et mardi 29 août.

Mme Tremblay propose l'adoption et Mme Hachachena appuie.

- b. Mme Marleau informe le CÉ que l'école a reçu 277 902 \$. Ce montant n'a pas été dépensé au complet.
- c. Résolution pour transférer 1400\$ du fond 4 vers le fond 9.

17. Projet éducatif

L'école est en train de travailler sur le document. Pour l'instant, le projet éducatif s'articule autour de trois enjeux:

- Français et littératie numérique
- La diplomation
- Le bien-être à l'école

Le projet éducatif devra être adopté d'ici le 30 juin. Une rencontre extraordinaire sera planifiée par Teams prochainement.

CONSULTATION/ DISCUSSION

18. Demande d'appui au CÉ

M. Sardi demande au cé de se prononcer pour manifester son appui envers les enseignants dans leur négociation actuelle, attendu que la valorisation de la profession enseignante et l'amélioration des conditions d'enseignement contribuent directement à un climat d'apprentissage favorable.

M. Cyr propose l'adoption et Mme. Belanger appuie.

INFORMATION

19. Comité de parents utilisateurs du service de garde

Le comité du SDG n'a rien à signaler.

20. Comité de parents CSSDM

Changement en cours concernant le protecteur de l'élève pour encadrer et uniformiser le processus des plaintes.

21. Vie à l'école

M. Sardi sera membre du Conseil d'administration du CSSDM.

22. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue par le CÉ depuis la dernière séance.

23. Date du prochain CÉ

Une séance exceptionnelle sera programmée au mois de juin pour discuter du projet éducatif.

24. Levée de la séance

La séance est levée à 21h20.